

## **24h sur 24, gérez vos démarches sur "mon compte ameli" depuis votre ordinateur ou votre smartphone !**

### **Mon compte ameli.fr, c'est :**

- ▶ consulter immédiatement tous vos remboursements et vérifier vos franchises médicales et participations forfaitaires,
- ▶ Déclarer en ligne la perte ou le vol de votre carte Vitale,
- ▶ obtenir et imprimer une attestation de droits,
- ▶ commander votre carte européenne d'Assurance Maladie,
- ▶ contacter votre caisse par courriel pour tout besoin d'information, nous répondons sous 48h.

**Mon compte ameli est accessible sur ameli.fr ou sur l'appli ameli via Google Play ou l'App Store**

